



29.5.2020 Appel et information à vous, Parlementaires

Une aide concrète pour les enfants dans les camps de réfugiés grecs **La Suisse devrait reprendre sa tradition humanitaire**



Enfants dans le camp de réfugiés de Moria sur l'île de Lesbos, Grèce, UE, en mars 2020 (Photo : Jojo Schulmeister)

Alors que la Suisse avait pour habitude, dans le passé, de lancer des actions humanitaires en faveur des populations en détresse, elle n'a plus mené aucune action pour l'accueil humanitaire de grande ampleur depuis la guerre de Bosnie. La situation des réfugiés sur les îles grecques est comparable à la crise humanitaire qui sévissait alors en Bosnie-Herzégovine, avec de nombreux camps surpeuplés. Selon les chiffres officiels, 5 100 mineurs non accompagnés vivent dans des camps surpeuplés en Grèce. La Suisse pourrait facilement accueillir plusieurs centaines de ces enfants et leur fournir des soins appropriés. A ce jour, notre pays a accepté d'accueillir seulement 23 mineurs non accompagnés. Plusieurs cantons ont développé des solutions d'accueil concrètes. Aujourd'hui, une ONG grecque adresse un appel à la Suisse.

La Suisse était-elle plus généreuse dans le passé ?

Au cours du siècle dernier, la Suisse a organisé diverses actions humanitaires pour offrir une protection et des perspectives aux populations en détresse. Ainsi, après la Seconde Guerre mondiale, d'importants groupes de personnes ont été accueillis, provenant de Hongrie (1956), de Tchécoslovaquie (1964), du Tibet (1959), du Chili (1974), du Vietnam (1978) et aussi de Bosnie-Herzégovine (1992), lorsque la Suisse a accueilli deux mille mères et enfants des camps de réfugiés en Croatie. Depuis, il n'y a plus eu de grandes actions humanitaires pour un accueil collectif de personnes en détresse.

La détresse sur le lieu de nos vacances

Selon les chiffres officiels, 5 100 mineurs non accompagnés (MNA) vivent dans des camps surpeuplés en Grèce. Nous pensons que ce nombre est nettement plus élevé, puisque les données officielles n'incluent pas les enfants non enregistrés. Du fait du nombre insuffisant de places d'hébergement, les enfants vivent dans des conditions précaires et dans des camps surpeuplés à travers le pays. Seuls 1 500 mineurs non accompagnés sont accueillis dans des structures d'hébergement adéquates, tandis que les autres vivent dans des conditions totalement inadaptées et dangereuses, dans des camps, dans des commissariats sous la protection de la police ou dans la rue.

Les processus bureaucratiques entravent les regroupements familiaux

Environ 40 % de ces enfants ont droit au regroupement familial en vertu du règlement Dublin III. Or, les procédures inhérentes à ce règlement sont très longues. Bien que les mineurs non accompagnés répondant aux exigences du règlement de Dublin aient généralement droit à un traitement prioritaire pour accéder à un enregistrement officiel et à un hébergement, le nombre restreint de



places d'hébergement ne permet pas de répondre à toutes les demandes. En outre, il est également nécessaire d'offrir des conditions de vie adéquates aux enfants qui resteront en Grèce. Par conséquent, de nombreux MNA doivent vivre plus longtemps encore dans des conditions qui ne répondent pas à leurs besoins les plus fondamentaux et qui ne garantissent pas leur protection.

La Grèce n'y arrive pas tout seule – que peut faire la Suisse ?

La Grèce seule n'est pas en mesure de permettre à tous ces enfants de vivre en sécurité dans un environnement stable et de développer des perspectives pour leur avenir. Elle a besoin du soutien d'autres pays européens, comme celui de la Suisse. Dans les années 2016 et 2017, des infrastructures adaptées et des équipes professionnelles ont vu le jour dans plusieurs régions suisses, en vue de l'accueil de plus de 5 000 MNA. Certaines de ces structures ont été dissolues depuis, mais pourraient être rapidement réactivées d'un point de vue personnel et logistique.

Un appel à la Suisse

Nos organisations s'engagent en faveur des enfants et jeunes en Suisse et dans le monde, selon les valeurs de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Nous saluons l'initiative de la Suisse d'accueillir 23 mineurs non accompagnés provenant de Grèce. Néanmoins, compte tenu de la situation précaire des plus de cinq mille enfants vivant dans les camps de réfugiés grecs, nous pensons que notre société est capable de sortir un nombre bien plus important d'enfants et de jeunes de ces conditions dramatiques – de concert avec d'autres pays européens. L'ONG grecque Metadrasi nous a sollicités pour savoir si nous étions en mesure d'accueillir des enfants à court terme. Le partenaire local du SSI Suisse nous a informés que les autorités grecques ne pouvaient pas faire face au grand nombre des réfugiés sur leur territoire. Par conséquent, nous pensons que:

La Suisse devrait apporter son soutien à plusieurs niveaux:

- 1. poursuivre le programme de regroupement familial en Suisse, indépendamment du statut de la famille résidant dans notre pays**
- 2. accueillir provisoirement des enfants âgés de trois à quatorze ans, afin de faciliter le regroupement familial dans d'autres pays européens (demandé par la Grèce)**
- 3. accueillir des enfants et jeunes sans perspectives et sans liens familiaux en Suisse, afin de leur permettre de construire des relations stables ainsi que des perspectives sociales et professionnelles dans un nouvel environnement sécurisant**
- 4. soutenir des organisations en Grèce sur le plan logistique et matériel**

Nous n'avons pas seulement des exigences, mais aussi une solution concrète.

Tipiti peut accueillir et prendre en charge à court terme jusqu'à 40 enfants et jeunes provenant des camps de réfugiés grecs, en collaboration avec le Village d'enfants Pestalozzi dans le canton AR. Nous avons reçu des signaux positifs des autorités de la commune et du canton AR. Et nous savons que des offres similaires existent dans d'autres cantons.

- Plus d'infos sur nos activités : tipiti.ch / ssi-suisse.org → ici vous trouvez aussi la requête urgente de l'organisation grecque Metadrasi (lauréate du « Hilton Humanitarian Prize »)
- Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter M. Rolf Widmer, Directeur opérationnel de l'association tipiti et Directeur a.i. du SSI Suisse (lauréat du « Prix Hans Erni »)